

Comme le Conseil des sciences du Canada l'a signalé, le secret de l'innovation est de se constituer et de se garder une équipe efficace de personnes compétentes. Cela signifie que l'on doit élargir le rôle des universités, et que l'on doit accorder des encouragements spéciaux pour la création de nouveaux emplois dans la recherche, la conception et le développement industriels.

De plus, nous devons avoir plus que des politiques passives ou bienveillantes. Elles doivent être conçues de façon à promouvoir l'innovation dans les domaines où le Canada est mieux équipé pour faire concurrence au reste du monde, et à favoriser les sociétés qui se sont engagées de façon non équivoque à défendre les intérêts du Canada. Nous disposons des talents créateurs nécessaires. Ce qu'il faut, et ce dont nous manquons présentement, c'est une direction nationale qui puisse assortir ce potentiel créateur à nos objectifs économiques. Nous avons besoin de concentrer les efforts de tous les ministères sur le problème de la recherche et du développement et nous ne pouvons nous contenter d'une approche factice et précipitée à partir d'idées replâtrées.

M. l'Orateur adjoint: A l'ordre. Comme il est 5 heures, je dois maintenant interrompre les travaux pour passer aux initiatives parlementaires. Cependant, la Chambre peut décider par consentement unanime de ne pas tenir compte de l'heure pour que nous puissions terminer les travaux sous la rubrique des déclarations de ministres. Si les députés estiment être en mesure de terminer les travaux rapidement, nous reviendrons ensuite aux initiatives parlementaires. J'invite le secrétaire parlementaire à présenter une motion au sujet de l'entente conclue. La Chambre est-elle d'accord?

● (1702)

Des voix: D'accord.

[Français]

M. Yvon Pinard (secrétaire parlementaire du président du Conseil privé): Monsieur le président, j'aimerais cependant qu'il soit clairement établi que dès qu'il sera six heures l'étude du bill C-58 devra être terminée et le bill étudié dans toutes ses phases, de sorte qu'à 8 heures, ce soir, nous puissions procéder à l'étude du bill C-56 tel que convenu.

[Traduction]

M. l'Orateur adjoint: Le secrétaire parlementaire demande à la présidence de saisir la Chambre de sa proposition. Cela signifie que nous ne tiendrons pas compte de l'heure, mais que nous terminerons les délibérations découlant des déclarations des ministres, après quoi au lieu de l'étude des mesures d'initiative parlementaire, nous passerons directement au bill C-58 pour lui faire franchir toutes les étapes d'ici 6 heures.

M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Oui, monsieur, telle est l'entente à laquelle nous sommes arrivés. Nous avons prévu, entre autres choses, que si précisément à 6 heures, nous n'avons pas terminé parce que nous aurons encore perdu du temps, nous ne tiendrons pas compte de l'heure comme nous l'avons fait à 5 heures.

M. Baker (Grenville-Carleton): Nous sommes certes d'accord monsieur l'Orateur.

M. l'Orateur adjoint: Il en est ainsi convenu et ordonné.

M. David Orlikow (Winnipeg-Nord): Monsieur l'Orateur, d'après ce que nous a annoncé le ministre il y a quelques temps, et le ministre de la Santé nationale et du Bien-être

Recherche et développement

social (M^{lle} Bégin) aujourd'hui pendant la période des questions, la décision de porter à 11 p. 100 au lieu des 5.5 p. 100 prévus les crédits de la recherche médicale montre que même le gouvernement actuel tient compte des pétitions qui lui sont présentées, si elles sont assez virulentes et assez fréquentes, lorsque les élections ne sont pas loin.

J'avoue une fois de plus que les déclarations du ministre m'ont stupéfait car il a réussi à faire une chose dont je ne le croyais pas capable. Il a réussi à faire une déclaration qui se tenait debout, encore que, si on y regarde plus près, on voit une fois de plus que le gouvernement ne comprend véritablement pas les besoins de la recherche scientifique. Si ce qu'il a dit semblait se tenir debout, c'est que les rédacteurs chargés d'écrire le discours du ministre ont pris connaissance des documents tels que le bulletin de l'Association canadienne des professeurs d'université qui a consacré son numéro de mai à la recherche scientifique, ainsi que la résolution détaillée du congrès du Nouveau parti démocratique de 1977 sur la recherche scientifique, qui décrivait en détail la politique à suivre à ce sujet. On a entendu des belles paroles, mais quand vient l'action, nous constatons que ce que le ministre et le gouvernement nous proposent de faire ne va guère plus loin que ce qui a déjà été fait.

Le ministre déclare que pour les cinq prochaines années l'objectif du gouvernement est de relever le pourcentage du produit intérieur brut consacré à la recherche, qui est aujourd'hui de moins de 1 p. 100 à 1.5 p. 100, d'ici 1983. Reconnaissions qu'à présent des pays comme les États-Unis, le Royaume-Uni, l'Allemagne de l'Ouest et les Pays Bas consacrent déjà à la recherche scientifique 2 p. 100 ou plus de leur PNB. Le ministre propose donc que d'ici les cinq prochaines années nous dépensions un moindre pourcentage de notre PNB que ne le font ces pays aujourd'hui.

A notre congrès de 1977, je tiens à le faire remarquer au ministre, voici ce que nous déclarions:

Accroître les crédits accordés à la recherche de base et appliquée au développement jusqu'à concurrence d'au moins 2.5 p. 100 du PNB d'ici trois ans.

Soit 1 p. 100 de plus que ce que le ministre propose et un délai de trois ans au lieu de cinq.

M. Buchanan: Mais c'est impraticable.

M. Orlikow: C'est ce que j'attendais du ministre. Le gouvernement se propose d'accroître les stimulants fiscaux, d'étendre les programmes d'assistance directe, de généraliser la politique d'affermage et de transmettre à l'industrie la technologie des laboratoires gouvernementaux. Ces divers moyens ont déjà été mis à l'essai mais ils n'ont pas réussi à stimuler la recherche scientifique de manière à répondre aux besoins de notre pays.

Le gouvernement propose d'accroître les fonds de recherche mis à la disposition des universités, mais la somme de 20 millions qu'il offre est si dérisoire que je la considère comme une insulte aux chercheurs universitaires.

Le gouvernement propose de créer des centres de recherche et de développement industriels, de financer l'embauche de personnel de recherche, sans compter les autres propositions qu'il avance qui ne sont en fait que des pas hésitants dans la voie que nous préconisons. On sait déjà que les dégrèvements fiscaux qu'il a accordés à l'entreprise privée n'ont pas réussi à stimuler la recherche et le développement. Ces échecs ont été enregistrés au moment où c'était l'ancien député de Westmount, (M. Drury) qui était responsable de la recherche